

Face A de la cassette 1.

PD -Mardi 29 juillet, 17 heures 55, c'est une rencontre entre Monsieur Jean Kambanda et deux enquêteurs du Tribunal Pénal International du Rwanda, Monsieur Marcel Desaulniers, qui est ici présent.

MD -Je suis à la gauche de Monsieur Kambanda.

PD -Monsieur Jean Kambanda qui est assis entre nous deux, si vous voulez vous identifier, s'il vous plaît Monsieur Jean Kambanda ?

JK -Oui je suis là.

PD -Et moi Pierre Duclos. Monsieur Kambanda est détenu depuis le 18 juillet dernier, relativement à des crimes de génocide commis au Rwanda en 1994. Lors de son arrestation, il a été mis en garde et assigné une formule relativement au service qui lui était offert d'avoir un avocat. Cette mise en garde a été faite à 10 heures 05 par écrit, au Kenya, alors qu'il était détenu au poste de police central à cet endroit. Arrivé ici à Arusha en Tanzanie, il fut mis en garde une nouvelle fois, verbalement, c'était vers 13 heures 30, le même jour, le 18. Le 20 juillet nous avons eu à discuter de nouveau avec lui concernant une demande d'avocat, lorsqu'une formule lui a été soumise via le Tribunal International. Le 22 juillet, nous avons encore eu à discuter avec lui relativement aux services d'un avocat, une liste d'avocats lui étant présentée et Monsieur Kambanda répondant par écrit à cette liste qui lui était présentée. Le 27 juillet, toujours de la même année 97, Gilbert Morissette, un enquêteur du Tribunal International a rencontré Monsieur Kambanda relativement à sa sécurité. Il lui a aussi fait part qu'il était disponible et qu'il avait toutes les disponibilités requises concernant un avocat. Alors la mise en garde qui fut faite à Monsieur Kambanda toutes les fois concernant le... était relativement au fait qu'il pouvait obtenir les services d'un avocat gratuitement, qu'il y avait aucune limite à cet effet-là. Que il pouvait pas voir aucunement, d'aucune façon, une limite dans les propos qu'on tenait avec lui de ne pas rencontrer un avocat, que s'il désirait le faire il n'avait qu'à le signaler et nous nous empresserons de le, de lui, d'entrer en communication le plus rapidement possible avec un avocat. Monsieur Kambanda a toujours répondu la même réponse, de la même façon à nos demandes. Je voudrai Monsieur Kambanda, s'il vous plaît, que vous adressiez encore la même réponse que vous avez toujours faite concernant aux demandes répétées qu'on vous a faites de services d'avocat.

JK -C'est bien. J'ai bien pris note de la disponibilité éventuelle d'un avocat si j'en ai besoin. Je vous ai dit que si j'en ai besoin je vous en exprimerai. Je maintiens cette réponse.

PD -Parfait. L'exercice qu'on doit faire présentement c'est réviser les agendas, page par page, journée par journée, les agendas qui ont été saisis, nous avons des photocopies d'agendas qui ont été saisis lors de l'arrestation de Monsieur Kambanda, ce sont des agendas que Monsieur a reconnu comme étant siens, et on passe page par page, article par article, pour qu'il nous explique ce qu'il en est. On avait commencé à faire cet exercice-là par écrit, c'est un exercice qui est très ardu, alors on a, dû à l'obtention de cette enregistreuse le 27, on va maintenant procéder par enregistrement ce qui va être plus facile et plus rapide.

MD -Nous allons commencer avec, cet après-midi, avec un agenda qui est de 1994 et qui porte le nom de Banque de Kigali. Est-ce que vous reconnaissez cet agenda ?

JK -Oui je le reconnais.

MD -Oui ?

JK -C'est mon agenda, c'est celui que j'avais à titre professionnel et que j'ai utilisé pendant un certain temps en tant que premier ministre. Avant que je ne le perde et que je ne sois obligé d'acheter un autre.

MD -C'est l'agenda que vous aviez perdu pendant un bout de temps ?

JK -Oui.

MD -Alors il y a l'air, il va y avoir des pages blanches, on peut espérer... on peut présumer ?

JK -Il y aura nécessairement des pages blanches, puis la première partie est plutôt professionnelle, relative à mon, ma profession en tant que directeur du réseau des banques populaires.

MD -D'accord, alors on va quand même procéder comme on faisait ce matin, item par item, journée par journée, item par item, et puis nous expliquez s'il vous plaît quel est la signification des informations qui sont à l'intérieur de l'agenda.

JK -Ok.

MD -Nous débutons avec la page 82, qui est la page, la page couverture et pour faire les mesures je vais numéroter chacune des pages dans le coin droit, et je vais identifier par une lettre les paragraphes qui vont être pertinents. Puis la deuxième page de la page 83, ici, alors nous avons des écritures, est-ce que c'est possible d'identifier ces écritures ?

JK -Vous avez noté quelques adresses, notamment l'adresse de Monsieur **Bernard Taillefer** [phonétique] qui était l'ancien directeur des banques populaires.

MD -Alors c'est là, je mets l'identification A, la lettre A.

JK -L'adresse de Monsieur **Jannerai** [phonétique] qui était conseiller du président Habyarimana.

MD -Son nom est ici ?

JK -Oui. Jannerai.

MD -Jannerai. C'est un conseiller, ok, c'est bien ça ?

JK -Du président Habyarimana.

MD -D'accord.

JK -J'ai noté l'adresse de l'ambassade du Rwanda en Tanzanie, avec la personne de contact qui est **Munyaneza Tharcisse** [phonétique]. Il y a l'ambassade du Rwanda à Bujumbura. Bureau et résidence de l'ambassadeur. J'ai noté une information que j'avais reçue quand on était à l'Hôtel des Diplomates, que la dame d'un ami qui s'appelle **Ntezabera** [phonétique] avait été bloquée, et on me demandait s'il était possible de la ramener à l'Hôtel des Diplomates. Puis il y en avait aussi, on me parlait aussi d'une ami qui s'appelle **Josepha Kanzayire** [phonétique], qui se trouvait à la résidence de l'ambassadeur de Suisse. L'ambassade de Suisse à la rue Akagera. On me demandait également si c'était possible de la secourir à partir de là. Et puis de la famille de, d'un ami également qui s'appelle **Suvana René** [phonétique], qui était bloquée à Nyamirambo, on me demandait également si je pouvais lui porter secours. Puis là c'est une adresse d'un de mes connaissances [sic] qui s'appelle Monsieur **MUTU** [phonétique].

MD -Nous avons pas de date, là c'est de l'information générale, ça a pas été noté à une journée particulière.

JK -C'est l'information générale, ça a pas été noté comme vous le voyez, ce n'est pas à l'intérieur de l'agenda, c'est sur la couverture.

PD -Quand vous parlez de 'bloquée' pour la dame, ça veut dire quoi ça ?

JK -Ça veut dire que, comme c'était pendant la guerre, certaines personnes avaient besoin d'un secours. Et si elle était chez elle par exemple, toute seule, c'est ça.

PD -Ah, bloquée chez elle, à son domicile.

MD -Là c'est la madame qu'on a identifié ici ?

- JK -Non, ça c'est la première. Si c'est bien écrit.
- MD -La première. Celle-ci ?
- JK -Oui.
- PD -Donc ça ça va porter la mention 1B.
- MD -Le nom de la dame. Page 84, est-ce que vous voyez quelque chose ici ?
- JK -Là c'était le numéro de téléphone de Gitarama, la salle de réunion portait le 62 203, le président résidait au 62 201 je crois.
- MD -C'est la lettre A.
- JK -Oui, et puis moi même mon adresse à Gitarama, donc le numéro de téléphone interne. Puis là...
- MD -Et là celui-ci le deuxième ? Votre numéro à vous, votre numéro interne ?
- JK -C'est écrit, c'est écrit. C'est là.
- MD -D'accord.
- JK -C'est le 62 208.
- MD -Alors c'est B.
- JK -Là c'est le numéro de téléphone de notre ambassade au Canada. Sa résidence et son bureau.
- MD -C.
- JK -Et puis là c'est le numéro de notre téléphone satellitaire, de mon téléphone satellitaire.
- MD -Est-ce que vous avez encore ce téléphone, ce téléphone-là est demeuré au Zaïre ?
- JK -J'ai expliqué qu'il est resté au Zaïre. Et comment il est resté.
- MD -D'accord. Page 85.
- JK -Là c'était l'identification. Il y a mon nom. Le secteur où j'habitais. Avec mon numéro de téléphone privé. Adresse professionnelle.
- MD -Avec la lettre A.
- JK -La carte d'identité de la commune, le numéro de passeport et sa validité. Mes comptes.
- MD -Les comptes de banque ?
- JK -Oui. A la BCR et à la BK.
- MD -B. A la lettre B ?
- JK -Mon médecin si j'étais malade. Ou s'il m'arrivait quelque chose.

MD -A la lettre C ?

JK -Mon groupe sanguin. La personne à aviser, mon épouse, en cas d'accident.

MD -A la lettre D ?

JK -Et puis tous les numéros de téléphone de banques populaires, y compris son fax.

MD -A la lettre E ? Page 86 ?

JK -J'avais, comme j'ai eu l'occasion de vous l'expliquer, une parcelle que j'étais en train de construire à Remera, là j'ai fait le décompte de tous les frais que j'avais engagé sur cette parcelle.

MD -Lettre A, est-ce toute la page contient des informations sur...

JK -Toute la page concerne, contient des informations sur cette parcelle, income [?].

MD -D'accord, cette page est identifiée janvier, premier janvier.

JK -Non, c'est pas le premier janvier, parce que c'est, ça fait, c'est peut-être écrit à la page du premier janvier, mais ça fait des dépenses qui ont été engagées au fur et à mesure.

MD -D'accord.

JK -Ça n'a rien à voir avec le premier janvier. Exemple ici, on parle du 05 février 1994. Les dépenses qu'on faisait à chaque date, ça n'a rien à voir avec le premier janvier.

MD -Ça a été écrit sur la page qui est identifiée comme telle. Mais les écritures ne sont pas nécessairement du premier janvier. C'est ce que vous voulez dire ?

JK -C'est ça, c'est ça.

MD -Alors tout ce qu'il y a sur cette page a trait à la construction...

JK -Aux engagements financiers que je venais de faire déjà sur cette parcelle.

MD -D'accord tout est identifié à la lettre A. Page 87.

JK -C'est la suite, donc c'est la suite de ces montants que j'engageais sur cette parcelle.

MD -Lettre A. Tout ce qu'il y a sur la page qui est identifiée 2 janvier traite aussi de votre construction ?

JK -Oui.

MD -Et la page qui est identifiée 3 ?

JK -Là c'est une partie, ça fait une partie, ce sont ces engagements sur la parcelle, mais l'autre ce sont les gens à qui j'ai remis l'argent, et les montants que je leur ai remis à partir du mois d'avril 94.

- MD -Toujours relatif à votre construction ?
- JK -Non.
- MD -Non ?
- JK -Non, à partir du montant qui porte la date partant du 15 avril 1994...
- MD -Ici ?
- JK -Ça, ce sont des gens à qui j'ai remis de l'argent.
- MD -Ok, l'endroit ici qui est identifié avec la lettre B, à partir de la lettre B, ici tout ce qu'il y a sur la page...
- JK -C'est les gens à qui j'ai remis un peu d'argent pour les secourir pendant la guerre.
- PD -Donc vous aviez cet agenda là aussi pendant la guerre ?
- JK -Je l'ai expliqué, j'ai bien dit que pendant la guerre je l'avais, que je l'ai perdu à un certain moment, ce qui a fait que j'ai du acheter un autre.
- MD -Vous avez du acheter l'autre ?
- JK -Mmm [affirmatif].
- MD -Les noms, les noms sont difficiles à lire, est-ce que il serait préférable de faire, de faire...
- PD -C'est des montants, est-ce que c'est des gros montants, est-ce que...
- JK -Non c'est des petits montants, 1000, 10 000, 5000...
- PD -On parle toujours en francs rwandais...
- JK -20 000, en francs rwandais.
- PD -Ça, est-ce qu'il y a des gens qui sont reliés de près ou de loin aux activités politiques ou aux activités militaires, ou c'est des citoyens que vous connaissiez ?
- JK -Il y en a peut-être certains qui étaient des amis politiques. A qui j'ai remis un peu d'argent pour les hostilités.
- MD -Est-ce que vous pourriez les identifier ?
- JK -Oui, par exemple **Marc**.
- MD -Marc, qui était-il Marc ?
- JK -Marc était, il était, il fut mon directeur de cabinet A.I.
- MD -Donc identifié à la lettre C.
- JK -Il y a un certain **Sebutshocyru** [phonétique], à qui j'ai remis 5000. Il était le vice-président

du MDR à Butare.

MD -Identifié à la lettre D.

JK -Il y a les militaires qui étaient de ma garde, à qui j'ai acheté de la nourriture pour à peu près 15 000.

MD -Quels noms, est-ce que vous pouvez épeler le nom ?

JK -Non. Il n'y a pas de nom.

MD -Il n'y a pas de nom.

JK -C'est tout leur ensemble...

MD -Alors je l'identifie à la lettre E.

JK -C'est tout.

MD -C'est tout. Page 88.

JK -Là c'est pas, ça ne fait pas partie de mon agenda. C'est juste une petite note qui était, que vous avez retrouvé dans mon agenda. Où, un Monsieur qui s'appelle **Kamanzi** [phonétique], il m'avait écrit en date du 27 octobre 94, où il dit transmission d'un rapport des camps de réfugiés de Ngara, Tanzanie et de Birava, sud-Kivu, relatif au dossier scolaire, c'est un Monsieur qui travaillait au ministère de l'enseignement primaire et secondaire avant l'exil et qui avait fait une mission en Tanzanie, et dans certains camps au sud-Kivu, relatif à la scolarisation des enfants réfugiés. Et donc là il me dit: "dans le cadre de la constitution du dossier scolaire après mon séjour en Tanzanie, et un passage dans le camp de Birava, je suis dans l'obligation de passer dans l'autre camp du sud-Kivu, notamment à Uvira et à Ijwi, mais sans oublier la zone d'Onumu [phonétique] pour cette tournée, je vous demande un appui financier de 110 dollars. J'en profite pour remercier de l'appui précédent". Donc il me demandait un peu d'argent pour pouvoir continuer cette enquête sur la formation des enfants réfugiés.

MD -Donc j'identifie le document à la lettre A, dans le haut ici il y a une autre ligne là, d'écrit.

JK - "Je repasse ici demain le 28-10-94 à 8 heures du matin", il précise qu'il repasse pour voir si je peux lui avancer cet argent.

MD -D'accord. Page 89.

JK -Là c'est la suite du décompte que j'ai fait des dépenses déjà engagées sur la construction en question.

MD -J'identifie à la lettre A. Je vais écrire "dépenses relatives à la construction".

JK -Oui.

MD -Il y a tout ça, tout ce qu'il y a sur la page ?

JK -Oui, oui.

MD -Page 90.

JK -Là ce sont les dépenses que j'ai faites, j'ai mis des dates. 30 juin, j'ai payé 7500 francs rwandais, pour mon escorte à Gisenyi. Puis le 5 juillet, la même escorte j'ai payé 10 000 francs rwandais.

MD -Identifié à la lettre A.

JK -Sur l'autre page c'était quelqu'un sur le plan professionnel que je devais recevoir le 5 janvier. Il s'appelait **Kakumba** [phonétique] c'était un collègue qui travaillait dans mon département.

MD -J'identifie par B. Page 91.

JK -Le 6 je devais recevoir le même individu, à 14 heures.

MD -C'est le même qu'on a vu de l'autre côté ?

JK -Oui.

MD -Identifié à la lettre A. 92, aucun écrit. 93, un écrit sur la page qui est identifiée 11 janvier.

JK -Là il y a **Marc Twagirumukiza** [phonétique], son numéro de téléphone.

MD -Identifié à la lettre A.

JK -Là je devais faire réparer une alarme, à Murehe [phonétique], c'était dans une banque populaire où il y avait, on avait placé des alarmes, je devais faire réparer cette alarme pour la protection de la banque.

MD -C'était dans votre travail à la banque ?

JK -Oui.

MD -Ok. Page 94, aucun écrit. Page 95, deux écrits.

JK -C'était la clôture de deux banques, ce que nous appelions une plage à Murehe et à Nyamata.

MD -D'accord. 96 ?

JK -Je devais clôturer la banque de Ngienda [phonétique]. Puis il y avait un certain Monsieur qui s'appelle **Kadende Jean Baptiste** [phonétique] que je devais voir via la BCR, j'étais vérifié son compte pour voir s'il n'a pas, s'il y a pas eu de tripotage sur son compte ou si son crédit a été bien

remboursé. Des informations sur un dossier de banque.

MD -D'accord, sur la prochaine page ?

JK -C'était la même chose. Donc il y avait là un découvert de 120 466, à la banque populaire de Nykoro [phonétique] qu'il fallait vérifier.

MD -Page 97 ?

JK -Là j'avais, au niveau de mon parti politique, il y avait une réunion du bureau politique, et au niveau professionnel, il y avait ce que nous appelions le comité de coordination. Qui est CC en abrégé.

MD -J'identifie l'entrée bureau politique par la lettre A. Page 98, aucun écrit. Page 99 ?

JK -Il était prévu un conseil d'administration dans la banque de Ngienda. Et il y avait un programme d'achat de la radio du parti. Et il fallait insister auprès des militants du Bugesera pour que ils cotisent. Ça c'est politique.

MD -Programme d'achat de la radio...

JK -Pour le parti.

MD -Pour le parti acheter des...

JK -On avait programmé de demander des cotisations pour l'achat d'une radio émetteur.

MD -Radio-émetteur ?

JK -Oui.

MD -J'identifie par la lettre A.

PD -Qui aurait émis au nom du parti ?

JK -Oui.

MD -Est-ce que ça a vu le jour ça ?

JK -Non.

PD -Non c'est...

JK -C'était un projet.

PD -Un projet.

MD -Est-ce qu'il y a eu en fait des adjoints de qualité de ça ? [?]

JK -Non c'est à dire que on avait déjà commencé à lancer la campagne mais l'opération n'a jamais eu lieu.

MD -D'accord. Page 100.

JK -Là c'était à la banque populaire de Kacyiru, où j'ai identifié dans la comptabilité un certain cafouillage.

MD -C'était strictement professionnel.

JK -Oui.

MD -Page 101 ?

JK -C'est le numéro de téléphone de la banque populaire de Ngoma.

MD -Page 102 ?

JK -Il était prévu le 28 janvier, un meeting à Gitarama. Le 29 c'était une assemblée générale du centre Wachu [phonétique], où j'étais deuxième représentant...

MD -C'était un meeting professionnel ?

JK -Non, c'était un meeting politique.

MD -Un meeting politique ?

JK -Oui.

MD -Quel, qui, est-ce que c'était un meeting de votre parti ?

JK -C'était un meeting de mon parti.

MD -Identifié à la lettre A. Page 103 ?

JK -Le 30 mon parti avait programmé également un meeting le 30 janvier à Kigali. Là ce sont des personnes que je devais recevoir sur un plan professionnel.

MD -Le meeting à Kigali est identifié à la lettre A.

JK -Là c'était des gens que je devais recevoir pour la banque.

MD -Le parti ici on réfère à quel parti ?

JK -MDR.

MD -Le MDR. Page 104, pas d'écrit.

JK -Il y a un écrit.

MD -Ah il y a...

JK -DDA, c'était une organisation suisse de coopération, et qui appuyait les banques populaires.

MD -Là c'est TDA ?

JK -DDA.

MD -Ok. Page 105 ?

JK -Là c'était les, une vérification qu'il fallait faire pour le package, le pack d'archivage, d'archivage au niveau des banques populaires informatisées. Là c'était des paysans que je devais recevoir dans le cadre professionnel. Là aussi c'était des noms des personnes que je recevais dans le cadre professionnel de la banque. Là CDR ça veut dire, c'est le comité de direction du réseau, ça n'a rien à voir avec les partis politiques.

MD -106 ?

JK -Là c'est une de mes employés qui devait participer à une assemblée général au Centre Wachu.

MD -C'est toujours, c'est employés à la banque ?

JK -Oui.

MD -107 ?

JK -C'est une note qu'il fallait préparer pour la programmation mensuelle des activités.

MD -Et ici ?

JK -C'était des interviews que je devais faire passer pour le recrutement des statisticiens.

MD -Page 108 ?

JK -Il y a la préparation de la réunion du personnel, puis il y a une personne qui est des ONGs que je devais recevoir dans le cadre professionnel.

PD -Je vais être obligé de me lever et de répondre à la porte, il y a quelqu'un qui vient de cogner.

MD -Ici ?

JK -Là c'était une réunion professionnelle que nous avons tenue à Cyangugu. Donc la réunion du personnel qui était prévue le 9.

MD -Ok. Page 109 ?

JK -Il y a d'une part le recrutement des, ce que nous appelions les délégués régionaux, j'ai reçu le président d'une banque, de Kacyiru, je devais voir mon collègue sur le dossier d'un de nos clients. J'avais le comité de coordination de notre banque. Et puis on avait prévu une réunion du personnel avec des modérateurs extérieurs, on devait les recevoir pour discuter avec eux. Il y avait un ancien conseiller, **Philippe**, qui, avec qui nous devions dîner. J'ai, là c'est plutôt politique, j'ai été voir l'ambassadeur du Burundi.

MD -Oui.

JK -Et puis **Philippe Mateus**, on l'a fait au Mille Collines, on devait inviter aussi les épouses. Lui, il était, il s'appelle Philippe Mateus, il était directeur de la banque, de la société d'assurance Ingoboka [phonétique], dans laquelle les banques populaires détenaient un tiers du capital, alors c'était important qu'on puisse discuter avec ce monsieur.

MD -Alors c'était professionnel ?

JK -C'était professionnel.

MD -Page 110 ?

JK -Il y avait un de mes amis qui était décédé, à qui on a fait une messe en mémoire de lui.

MD -Page 111 ?

JK -Là c'était des rendez-vous professionnels. Des numéros de téléphone professionnels aussi. C'était dans le cadre des crédits que nous faisons à certains collègues, par contre là il y avait un bureau politique, de notre parti.

MD -Ça ça veut dire bureau politique ?

JK -Oui, oui.

MD -Qu'est ce que vous vouliez dire quand vous avez écrit bureau politique, c'était dans quel sens?

JK -C'était parce que nous notre parti était structuré, en congrès, en comité directeur et en bureau politique. Le bureau politique c'était les responsables au niveau de chaque préfecture qui se réunissaient.

PD -Je suis revenu.

JK -Donc la réunion du bureau politique.

MD -D'accord.

PD -La personne, la raison de mon absence fut la livraison du repas, que j'ai mis au réchaud.

MD -Merci beaucoup. Ça va être meilleur chaud.

PD -Comme tous les soirs.

JK -Là c'était le conseil d'administration de notre banque et puis là c'est un monsieur que je devais téléphoner, je devais téléphoner à Butare.

MD -Page 112 ?

JK -Nous avons une émission qui passait régulièrement à la radio, une émission professionnelle. C'était le jour où il était prévu qu'on enregistre l'émission. Puis là je devais m'entretenir avec un de mes agents de terrain. Qu'on appelaient délégués régionaux. A qui j'avais donné une punition donc il faut qu'il m'explique pourquoi il s'était absenté. Je lui avais donné un avertissement. Puis je devais téléphoner à un certain Semwaga [phonétique] qui était le trésorier de notre parti à Butare.

MD -Senuaga ?

JK -**Semwaga Félix.**

MD -J'identifie le nom par la lettre A.

JK -Là c'est le docteur **Rutare** [phonétique] que je devais rencontrer pour parler avec lui de la stratégie alimentaire dans le cadre professionnel.

MD -Page 113 ?

JK -Il y avait un comité de coordination identifié par CC, et puis une réunion informelle avec les intellectuels de Butare. C'est une réunion politique.

MD -D'accord, j'identifie à la lettre A. Prochaine page 114 ?

JK -Il y avait un bureau de consultants qui s'appelait Africonsult, avec qui je devais discuter sur la stratégie alimentaire dans le cadre professionnel.

MD -Page 115 ?

JK -Il devait avoir lieu une réunion de notre comité du réseau à Cyangugu. Et programmer les congés de nos agents régionaux. Puis nous réunir avec le personnel et les animateurs locaux. Ensuite vous avez, je devais contacter le procureur à Gisenyi pour les affaires pendantes [?] donc des banques, donc j'ai noté là-bas le téléphone de l'hôtel Isimbi où nous avons logé un visiteur au niveau des banques populaires.

MD -Page 116 ?

JK -J'ai noté les tours dans les régions, c'est après la réunion, donc tout le monde devait se réunir à Cyangugu après la réunion, tout le monde devait rejoindre ces régions, on devait programmer le départ pour tout le monde. Puis c'est un, on devait préparer une modification du budget pour mettre dans le budget l'achat des motos pour nos comptables.

[fin de la face A de la cassette 1]

Face B de la cassette 1.

PD -Bon, Monsieur Kambanda, j'en profite du changement de côté de bobine pour réitérer ma mise en garde que je considère au tout début que j'ai sauté beaucoup d'éléments. J'ai pris la peine d'écrire, je vais vous lire ce que j'ai écrit: nous sommes des enquêteurs du Tribunal, nous devons vous informer que vous êtes détenu en raison des crimes de génocide. Vous avez le droit au silence, puis vous êtes pas obligé de nous dire quoi que ce soit. Vous avez rien à espérer d'une promesse qui pourrait vous être faite, vous avez le droit d'avoir recours sans délai aux services d'un avocat. Puis si vous n'avez pas les moyens financiers nous vous en fournirons un d'office. Ce qui veut dire, comme on a discuté précédemment, si vous n'avez pas de moyen le Tribunal se charge de vous fournir un avocat.

JK -C'est bien noté ça.

MD -Alors nous continuons avec l'agenda, nous étions maintenant à la page 117. La page 117 est vierge. Page 118...

PD -C'est peut-être la période où vous l'aviez perdu, ça va aller vite.

MD -119...

JK -Je l'ai perdu au mois d'avril.

MD -Ah oui, 119, y a ça ici.

JK -C'est comité de coordination, c'est au niveau de la direction de notre banque.

MD -120 ?

JK -Ça c'était une ancienne gérante, à Gisenyi, qui fait des réclamations, et puis c'était des partenaires au niveau des Frères des Hommes, c'est une ONG qui travaillait à Nyakizu, que j'ai rencontrée, là-bas à Nyakizu, en collaboration avec une réunion au centre Wachu, et puis une rencontre avec le **Père Yvon Primerwo** [phonétique] qui était membre, comme moi, du conseil d'administration du centre Wachu.

MD -Page 121 ?

JK -Il y a comité de coordination, et puis il y a un monsieur qui travaillait à l'Orinfor que j'ai reçu qui s'appelle **Kalisa** [phonétique], et puis les réunions des cadres au centre Wachu.

MD -C'était professionnel ?

JK -Oui.

MD -Page 122 ?

JK -Nous avons une réunion dans ma commune, dans la paroisse de Nyumba pour la créa... pour notre groupe scolaire, donc un établissement scolaire privé, et cette réunion était le [inaudible, 12 ?] comme vous le voyez, puis je devais m'entretenir avec un monsieur qui s'appelle **Ndaruhoranye**, lui je crois que c'est dans le cadre plutôt politique que je me suis entretenu avec lui.

MD -C'est un, c'était un docteur, c'était un médecin ?

JK -Oui.

MD -J'identifie à la lettre A. Pouvez-vous s'il vous plaît épeler le nom ?

JK -N-D-A-R-U-H-O-R-A-N-Y-E, Ndaruhoranye.

MD -Merci. Page 123 ?

JK -Là il y a un comité de coordination, puis il y a les réunions dans les secteurs sur la sécurité, là ça reste professionnel, donc au niveau des banques nous avons aussi des difficultés au niveau de la sécurité et on faisait parfois des réunions dans les secteurs pour sensibiliser les gens à la sécurité des banques.

MD -Est-ce qu'effectivement vous aviez des attaques, est-ce qu'il y avait des attaques là sur les banques ?

JK -Il y avait des attaques sur les banques et on avait prévu que, on avait prévu certaines mesures à prendre en cas d'attaque. Là aussi [inaudible].

MD -Page 124 ?

JK -Il y avait un de mes amis qui avait perdu un membre de sa famille en Belgique, nous lui avons fait une messe à Sainte Famille, puis il y avait un stagiaire que je devais recevoir, quelqu'un du projet pilote café que je devais recevoir également dans le cadre de la collaboration avec les projets. Et puis là c'est monsieur, c'était un ministre à l'époque, **Ndengejeho**, il était ministre de l'information, il m'avait présenté un candidat pour l'emploi, qui s'appelle **Muhaturukundo Norbert** [phonétique]. Donc c'est les deux à la fois. Parce que c'était un ministre de mon parti mais qui me présentait un candidat pour l'emploi.

MD -Page 125 ?

JK -C'est la réunion reportée de notre établissement privé à Nyumba.

MD -Page 126 ?

JK -Là c'est une réunion dans le cadre professionnel avec les membres du personnel et puis un comité de coordination de notre banque pour la préparation du conseil d'administration.

MD -127 ?

JK -Là c'est également une réunion professionnelle où nous avons discuté du rôle des ONGs dans la relance du Rwanda, au village Rugiro [phonétique].

MD -Oui.

JK -Et puis j'ai reçu le directeur d'une entreprise qui s'appelle Gutamite [phonétique], qui fabriquait les tôles en papyrus pour discuter d'une éventuelle collaboration. Puis une dame de l'Electrogaz que j'ai reçu dans le cadre professionnel pour demander un crédit. Je fait l'interview des délégués régionaux et j'ai reçu un commerçant **Basimba Daniel** [phonétique] qui demandait un crédit.

MD -128 ?

JK -Ça c'est écrit "réunion département [?]", c'est la réunion des présidents de banque.

PD -Réunion professionnelle aussi ?

JK -Oui.

MD -129 ?

JK -C'était l'assemblée générale de la banque populaire de Masaka, qui était prévue. Puis la décision de céder la moitié des intérêts pour combler les pertes. Là c'est le conseil de direction du réseau, donc dans mon département.

MD -130 ?

JK -Là il fallait combiner le conseil de direction du réseau et le comité de coordination. Puis réunion avec le projet pilote des banques de Kigali-est. Là c'était dans le cadre professionnel.

MD -131 ?

JK -Il y avait eu à la fin de ce mois de mars, des actes d'insécurité dans tout le pays pratiquement. Alors j'ai dit qu'il fallait coord... j'ai téléphoné à tous les coordinateurs, les coordinateurs c'était les responsables au niveau de chaque préfecture des banques populaires pour s'enquérir de la situation dans les régions relatives, heu respectives.

PD -Lorsqu'on parle d'actes d'insécurité, c'est quoi ça ?

JK -C'est bien écrit "suite à l'annonce de la mise en place d'institutions de la transition", parce

que chaque fois qu'il y avait cette annonce, il y avait des actes d'insécurité où les gens pouvaient piller ou alors des actes de tout genre. Alors je devais savoir, par jour, quelle était la situation au niveau des banques populaires.

MD -132 ?

JK -Il y avait un conseil d'administration de l'union, l'union des banques populaires, et puis il était prévu une assemblée générale d'une des banques à Nyakizu, où j'avais envoyé celui qu'on appelait coordinateur à l'époque, de cette région.

MD -133 ? Elle est vierge. 134 ?

JK -Là je devais appeler un de mes collaborateurs dans la région de Butare, de Gikongoro, pour un rappel d'une activité qu'il n'avait pas accomplie. Pour lui demander de participer à une réunion qui était programmée à Nyakizu. Heu... Là c'était un article du code de procédure civile et commerciale en rapport avec mes activités professionnelles. Un article qu'il fallait rappeler.

MD -Une réunion du personnel ?

JK -Une réunion du personnel des banques populaires.

MD -135 ? Il y a rien d'écrit. 136 ? Pas d'écriture. 137 ?

JK -Là c'était l'adresse d'un de mes collaborateur qui était à Gikongoro, et puis, là c'était la vérification des garanties qu'on nous donnait au niveau de la banque. Et puis il fallait, c'était un appui conseil aux entreprises privées, financées par l'USAID, c'était une réunion à laquelle je devais participer à Dakar, et dans laquelle je devais présenter un document, notamment relatif à l'appui conseil, parce que le voyage était financé par l'USAID.

MD -Ça c'est préalable à votre voyage que vous deviez faire le 7 au Sénégal ?

JK -Oui.

MD -Ok.

JK -Et c'est dans le cadre uniquement professionnel.

MD -Et ça vous dites c'est une adresse, c'est plutôt un numéro de téléphone.

JK -C'est un numéro de téléphone.

MD -Ok.

JK -Et là c'est, CC comme je l'ai dit, c'est comité de coordination. Puis j'avais fait, eu des discussions avec les allemands de Mizereho [phonétique], qui m'avaient été présentés par Unadess

[phonétique] formation. Le 5, c'était à propos de la formation des adultes. C'est ça sa spécialité.

MD -138 ?

JK -Il était prévu que j'aille au Sénégal le 7 avril, là je savais qu'il y avait un de mes amis, qui s'appelle **Munyandekwe** [phonétique], et j'avais pris soin de noter ses coordonnées, bureau, fax, et l'hôtel où il se trouvait à Dakar. Et là c'était des références pour la pointure de mes enfants, si je devais leur acheter des chaussures. C'était le numéro de téléphone d'un mes amis.

MD -A Dakar ?

JK -Non. A Kigali.

MD -Oui.

JK -Là ce sont des notes que j'ai pris, je crois au moment de, quand j'ai appris la nouvelle. Parce que j'ai dit...

MD -Qu'est ce qui est écrit ici ?

JK -Là j'ai écrit "Ne pas ce dossier [sic], point négatif" mais là je ne connais pas dans quel contexte j'ai écrit ça, par contre ce que j'ai noté qu'il y a l'accident sur l'avion, j'ai passé la nuit au camp Kacyiru.

MD -Ici l'accident, c'est la page, sur la page qui est identifiée le 6 avril.

JK -Mais je l'ai noté, en fait le 6 j'ai du certainement ouvrir mon agenda et noter rapidement l'accident sur l'avion du président Habyarimana.

MD -Donc j'identifie avec la lettre A.

JK -Que j'ai passé la nuit du 7, du 6 au 7 je crois, au camp Kacyiru avec la, avec ce qu'on appelait la MOC, la main d'oeuvre civile.

MD -Ok. Et comment vous étiez-vous rendu à cet endroit ?

JK -Je vous l'ai expliqué, je vous ai dit que les gens, les connaissances que j'avais au niveau de l'armée, je les ai contactées pour leur dire que je me sentais dans une certaine insécurité, ils sont venus me prendre pour me cacher là-bas.

MD -D'accord, j'identifie à la lettre B. Et ici en haut, qu'est ce qu'on a ?

JK -Là c'est écrit "ouverture des hostilités par le FPR", le 7.

MD -Avec un X avant, identifié à la lettre C.

JK -J'ai noté "situation tendue à Butare, Nyabisindu [phonétique], correspondant FPR Butare,

Gitarama, Kibungo, éviter de déclarer les tueries, Cyangugu, Kibungo, donner la situation telle qu'elle se présente, faire un rapport écrit, sur, que le ministre de l'intérieur vous l'a demandé", donc là c'était des notes...

MD -Des notes, là c'est des notes que vous vous aviez pris, la première note dit, que j'identifie à la lettre D, elle dit....

JK -Situation tendue...

MD -Oui.

JK -A Butare. Entre parenthèses Nyabisindu, correspondant FPR Butare, Gitarama, Kibungo.

Puis la deuxième note c'est éviter

MD -Identifiée à la lettre E.

JK -Eviter de déclarer les tueries, Cyangugu et Kibungo.

MD -Qu'est ce que ça veut dire ça ?

JK -Ça ce sont les gens qui étaient sur place parce que c'était le 7, j'ai téléphoné à certains de mes amis là-bas pour m'informer et, la situation que ils donnaient c'était ça. A cette époque. Donc on disait qu'à Cyangugu, on évit..., ils sont en train d'éviter de dire que les gens meurent, et que il y en a qui sont tué dans la préfecture.

MD -Vous voulez dire qu'il y en avait actuellement, il y avait des tueries ?

JK -Oui, on me l'a dit, oui.

MD -Oui. On vous a dit qu'il y avait des tueries mais qu'on évitait de les déclarer ?

JK -Voilà. Mais que là, à Gikondo, Butare, c'était des situations...

MD -A qui avez-vous parlé ?

JK -Je ne peux plus me rappeler, je sais que j'ai téléphoné à plusieurs personnes, notamment aux responsables de nos banques au niveau des régions pour m'informer de la situation qui régnait à cette époque dans les régions.

PD -Pourquoi vous inscrivez "éviter de parler", "éviter de déclarer" ?

JK -C'est ce qu'ils me disent.

PD -Ça, vous rapportez ce qui vous a été dit ?

JK -Oui.

MD -A F, ici la prochaine, l'autre point était ?

JK -“Donner la situation telle qu’elle se présente, faire un rapport écrit tel que le ministre de l’intérieur vous l’a demandé”.

MD -C’est une directive que vous donniez à quelqu’un ? Qu’est-ce que ça veut dire ça ? “Donner la situation telle qu’elle se présente” ?

JK -Je crois que c’est l’information que je devais transmettre, donc suite aux discussions que j’avais eu avec mes agents de terrain, c’est l’informa..., disons la conclusion que je devais tirer avec eux, donc donner la situation telle qu’elle se présente, faire un rapport écrit comme le ministre de l’intérieur vous l’a demandé. Donc c’était, je crois, je ne peux plus me rappeler exactement ce que ça signifiait mais pour moi ça ne peut être que ça.

PD -Est-ce que là on est le 7 avril.

JK -Oui.

PD -Le 7 avril c’est avant que vous soyez nommé le 8.

JK -Oui.

MD -Quel rôle politique aviez vous ?

PD -Quel rôle politique avez vous joué pour que le ministre vous demande de faire des rapports?

JK -C’est le ministre ou le ministère.

MD -Que ce soit l’un ou l’autre il demeure que vous avez, le 7 vous avez déjà une implication politique, vous aviez des tâches à remplir, vous aviez des choses à faire ?

JK -De toute façon par ma profession je ne pouvais qu’avoir des, une implication politique, je devais, même avant, le 25, j’ai téléphoné pour m’enquérir de la situation de sécurité, c’était déjà une implication politique. Et le jour de l’accident, j’étais obligé aussi de sentir qu’est ce qui se passe au niveau de toutes les régions, et puis après discussion de leur dire comment, le comportement qu’ils devaient avoir.

PD -Parce que si on compare la lettre F et la lettre E là, qui est éviter de déclarer, puis faire rapport, c’est, j’ai de la misère à associer les deux. C’est comme si vous receviez une directive d’un côté, puis si vous donniez une directive de l’autre.

JK -Là je ne sais pas expliquer.

MD -Parce que dans votre agenda, dans votre agenda vous notez les choses normalement que vous avez à faire, ou les choses qui arrivent, ici vous notez, vous, “éviter de déclarer”, si quelqu’un vous

avait dit "évitons de déclarer les tueries" c'est pas pertinent de noter ça dans votre agenda. Par contre si vous voulez, vous, vous avez à déclarer à quelqu'un de faire cet "éviter", de faire cette déclaration, est-ce que ça peut être ça, est-ce que, ça veut dire que vous avez parlé à quelqu'un qui vous a parlé des tueries, c'est ça ?

JK -C'est sûr.

MD -Et cette personne, vous parliez tout à l'heure de vos, de vos agents de réseau, ce serait qui ces personnes-là ?

JK -Non, de toutes façons j'ai téléphoné à tous mes agents, au niveau de chaque bureau régional.

MD -Bureau régional de ?

JK -De... il y en avait un à Butare...

MD -Non, non, on parle de quoi, on parle des banques ou on parle du parti politique ?

JK -Des banques.

MD -On parle des banques.

JK -Des banques, parce que là c'est dans le cadre des banques, je n'étais pas encore, et puis je n'ai pas contacté, peut-être en priorité les gens des bureaux politiques, j'ai contacté en priorité les gens de mes banques populaires.

PD -Parce que c'est quand même bizarre que quelqu'un des banques vous dise d'éviter de déclarer.

JK -Non, il peut m'avoir rapporté, et puis moi j'ai noté ce qu'on lui avait dit, ou ce qu'il me disait. Parce que quand je notais, je notais au fur et à mesure qu'on se parlait, je me disais, je n'ai pas eu nécessairement, à noter, tel que lui, tel qu'il me l'a déclaré, c'est tel que moi je l'entendais dire au téléphone, parce que c'était au téléphone.

MD -Parce que là nous regardons l'agenda, les pages du 6 avril et du 7 avril.

JK -Oui.

MD -Et, c'est, on note, on commence à noter que il y a eu l'accident au Président, l'accident d'avion au Président, et ensuite, il y a des notes qui ont été écrites rapidement on peut voir avec un X, qui sont identifiées avec un X à côté, et les entrées auxquelles on réfère, qui sont identifiées par D, E, F, sont des entrées qui ont été faites là, heu, de façon là plus détendue ou moins rares.

PD -Mais on voit pas 1, 2, 3 ?

MD -Oui, elles sont numérotées. Elles sont numérotées.

JK -Plus détendue, peut-être c'est vous qui l'interprétez comme ça, si c'était si détendu on n'aurait pas noté Cyangu par CY. Donc si c'est détendu vous notez Cyangu.

MD -Non mais détendu je veux dire dans le sens comparé aux autres, aux autres notes, qu'on prend sur le coin de la table.

PD -Ça c'est plus structuré, vous admettez comme moi, 1, 2, 3. Il vient trois paragraphes numérotés.

JK -C'est clair que ça doit être plus structuré puisque ça ne vient pas du même endroit. Il y a d'abord la situation tendue à Butare. A Nyabisindu où j'avais l'un de mes agents qui était basé à Nyabisindu. Correspondant FPR à Butare, Gitarama et Kibungo, donc là je ne sais même pas ce qu'il voulait me dire. Là je dis, j'appelle par exemple celui de Cyangu, il me parle. J'appelle celui de, donc et puis peut-être on fait résumé sur la situation.

PD -Ecoutez, moi ça me donne pas l'impression que vous avez correspondu avec des différentes personnes pour écrire ces trois notes-là. C'est 1, 2, 3. C'est comme si vous discutez avec une personne, d'une situation et puis vous faites le point qui est 1, 2, 3. C'est comme la même écriture, c'est comme le même paragraphe, c'est comme si on discutait ensemble et puis on dit "bon, ben premièrement il y a eu ça, deuxièmement il y a eu ça, troisièmement il y a eu ça".

JK -Bon, comment, c'est possible, puisque je ne me rappelle plus exactement dans quel contexte j'ai pris toutes ces notes là. Mais tout ce que je sais c'est que ce soir là j'ai appelé dans toutes les préfectures pour discuter avec les agents des banques populaires.

PD -Parce que vous étiez pas encore, vous étiez pas encore.

JK -Je n'étais, j'étais encore chez moi, je n'étais pas...

PD -Puis vous étiez, vous n'étiez pas encore premier ministre du pays.

JK -J'étais, je ne vois pas pourquoi j'aurai du avoir la situation comme premier ministre du pays.

MD -La journée du 7 vous l'avez passé à quel endroit ?

JK -Chez moi.

MD -Dans votre maison ?

JK -Oui.

MD -Et c'est seulement que le soir, le soir du 7, que vous êtes allé au camp ?

JK -Oui c'est ça.

MD -Donc cette journée là vous étiez au téléphone ? Vous avez passé, vous avez fait les communications ?

JK -J'ai fait des communications à partir du 6, je vous l'ai déjà dit.

MD -Oui.

JK -Et le 7 j'ai fait aussi des communications.

MD -Mais c'est, c'est, je vais revenir là-dessus, c'est que ça a été fait, ces trois entrées là ont faites lors, ça semble avoir été fait lors de la même, lors d'une même occasion, ça a pas été fait...

JK -C'est possible que ça soit fait à la même occasion mais bon, je ne me rappelle pas.

MD -C'était ordinaire si on fait, vous êtes assez structuré, si vous faites trois appels-là, vous mettez pas 1, 2, 3, c'est pas...

JK -Non...

MD -C'est comme une structure-là, c'est comme on dit bon, 1, 2, 3.

JK -Ça peut être la même personne qui m'a donné toute l'information globalement, ça peut être trois personnes que j'ai appelé. Tout ce que je voulais c'est avoir la situation au niveau des régions. J'ai appelé tellement de gens, dans cette soirée, que je ne peux plus dire c'est untel ou untel ou untel seulement que j'ai appelé.

MD -Quel serait le but d'éviter de déclarer les tueries ? Quel était le but là que vous pensez qui était poursuivi ?

JK -Ça je ne peux plus dire, c'était, le but était celui-là, puisque peut-être que les gens ne voulaient pas qu'on sache que les gens sont en train de mourir dans leur région. Pour moi ça ne peut être que ça. Que les gens ne sachent pas qu'il y a déjà des troubles dans leurs préfectures respectives.

MD -Est-ce que vous avez effectivement communiqué avec le ministre ?

JK -Non.

MD -Vous avez pas fait de communications ?

JK -Non.

MD -Alors pourquoi que ce serait, pourquoi on vous demandait de le faire, pourquoi vous l'auriez pas fait ?

JK -C'est pas moi, c'est pas à moi qu'on l'a demandé. J'ai dit...

MD -Mais pourquoi vous avez écrit ?

JK -Peut-être que les gens dans leurs préfectures respectives on leur disait de dire des choses. Et moi je l'ai... je ne sais pas si même c'est ça que je veux dire, donner la situation telle qu'elle se présente, faire un rapport écrit que le ministre de l'intérieur vous l'a... comme le ministre de l'intérieur vous l'a demandé, est-ce qu'il leur a demandé de faire un rapport écrit, est-ce qu'il leur a demandé de donner la situation ? Moi je n'en sais rien.

MD -Vous avez parlé avec les gens de votre parti cette journée ? Le 7, des gens du parti ?

JK -Oui.

MD -Est-ce que vous avez parlé avec des gens d'autres partis ?

JK -Non.

MD -Vous avez pas parlé avec personne du MRND ?

JK -Peut-être avec des gens en particulier mais pas avec les responsables. Peut-être que en téléphonant j'essayais de m'informer un peu partout pour savoir ce qui se passait, mais je ne me souviens pas avoir spécialement téléphoné les responsables du parti MRND.

MD -Est-ce que, avec les gens de votre parti, est-ce que vous avez discuté de la situation, est-ce que vous avez pu discuter de ces points-là ?

JK -De toutes façons, la seule personne qui avait un téléphone que je pouvais appeler c'est **Karamira**, le docteur **Murego** [phonétique] n'en avait pas un. Donc si j'ai discuté ça ne peut être qu'avec lui. Avec les autres je ne crois pas. Parce que Murego n'avait pas de téléphone et c'était les deux seuls responsables qui étaient encore, disons, en contact avec moi.

MD -Ce ministre est-ce que vous l'avez, est-ce que vous le connaissiez ? Est-ce que vous l'aviez déjà rencontré ?

JK -Jamais.

MD -Est-ce que vous lui aviez jamais parlé ?

JK -Jamais.

MD -Jamais, jamais ?

JK -Jamais. Je ne le connaissais pas. Puis il n'était même pas là.

MD -Quel rôle aviez-vous à jouer dans votre parti dès le début, quel rôle jouiez-vous dans votre parti ? Quelle position vous occupiez ?

JK -J'étais le président de Butare.

MD -Vous étiez le président de Butare.

JK -Et puis à ce titre j'étais membre du bureau politique.

MD -D'accord. Est-ce que vous avez... est-ce que vous pouvez vous souvenir d'avoir parlé à des gens du bureau politique de votre parti ?

JK -J'ai certainement parlé avec Karamira.

MD -Seulement avec Karamira ?

JK -Certainement.

MD -Et avec, pouvez-vous vous souvenir d'avoir parlé avec des gens d'autres partis, avec des gens du MRND par exemple ?

JK -Non. Je ne m'en souviens pas.

MD -Vous vous en souvenez pas.

JK -Non.

MD -Ok. Nous passons à la page 139.

JK -Là il était prévu une assemblée générale dans deux banques, qui n'a certainement pas eu lieu. Puis là j'ai pris certaines notes.

MD -Ici, il y a un X, comme on voit, comme sur la page précédente, le X, est-ce que ça, ça a trait maintenant à la situation qui existe dans le pays ? C'est ça ?

JK -Oui.

MD -Toutes les écritures qui suivent ?

JK -Oui.

MD -Alors j'identifie avec la lettre A. Quel est le texte ?

JK -Là c'est "disposition de la France pour remplacer le contingent belge de la MINUAR, nomination d'un commandant de place originaire de Butare, heu, exemple le lieutenant-colonel **Gasaragwe** [phonétique], destitution du préfet de Butare, **Nsabimana Sylvain**, ok avec le parti libéral, réunion des chefs des partis pour la mise en place du gouvernement".

PD -C'est la journée de votre intronisation, de votre nomination de premier ministre ?

JK -Oui, mais ça ça n'a rien à voir avec la journée d'intronisation de premier ministre. Ça doit être des notes que j'ai prises, là où il y avait encore de l'espace.

- PD -Donc ces notes là sont pas contemporaines du 8 avril ?
- JK -Non.
- PD -C'est des notes que vous avez prises ultérieurement.
- JK -Ça n'a rien à voir.
- PD -Parce qu'il me semble dans la déclaration que vous nous avez faite, ça vient beaucoup plus tard la destitution...
- JK -Ça c'est le 19 avril, donc ça ne peut pas être le 8.
- MD -Cette entrée là, ici ?
- JK -Là, ça a du être des notes que j'ai prises, bon, comme il y avait de l'espace, que j'ai noté là-bas.
- MD -"Disposition de la France pour remplacer le contingent belge de la MINUAR" ?
- JK -C'est quand on commençait à dire que les belges allaient se retirer de la MINUAR.
- MD -Ok. Et à 2 ? L'item qui est identifié par 2 ? Que j'identifie par la lettre B.
- JK -"Nomination d'un commandant de place originaire de Butare". Là c'était pour la nomination d'un commandant de place à Butare, le lieutenant-colonel, "exemple le lieutenant-colonel Gasaragwe. Destitution du préfet de Butare, remplacé par Nsabimana".
- PD -Ça se serait C peut-être la destitution du préfet, c'est complètement différent de la nomination.
- MD -Ici, ici là, est-ce que vous étiez en poste politique ?
- JK -Là j'occupais le poste, c'est clair.
- MD -Vous étiez premier ministre ?
- JK -Puisqu'on ne m'aurait pas demandé de destituer un [inaudible] sans que je sois là, ou de remplacer un préfet si je ne suis pas ministre.
- MD -Ok, à C ici, "desti...", heu, recommence ici, identifié à la lettre C, "destitution du préfet..."
- JK -De Butare.
- MD -De Butare. Pour quel raison qu'on l'a destitué ?
- JK -Je vous l'ai expliqué.
- MD -Mais là je ne me souviens pas, on a dit beaucoup de choses là.
- JK -On disait que lui, il était, il faisait un couvre-feu à partir de 14 heures, on disait qu'il

transportait des militaires du FPR à partir du Burundi pour aller jusqu'à Butare, on disait que il avait agressé certains de ses bourgmestres, notamment celui de Gikizu [phonétique].

MD -D'accord. "Ok avec le PL", ça vous aviez l'accord du...

JK -Donc ça veut dire que la, le..., comme celui-ci, donc le préfet qui devait être remplacé était du PL, et que celui qui le remplaçait était du PSD, il fallait l'accord du PL pour que l'opération puisse être menée.

MD -D'accord. Et ensuite à la lettre D, j'identifie l'entrée...

PD -Là on est à la lettre C, là, parce que vu qu'on en a plus élaboré, les vérifications que vous avez faites ultérieurement à ça, à sa destitution, ont pas prouvé exactement qu'est ce qui était allégué contre lui.

JK -Non.

PD -C'est ça. C'est que les allégations qui avaient été faites n'ont pas été prouvées.

JK -Non.

PD -C'est plutôt le contraire.

JK -[inaudible] ça a pas été prouvé.

PD -Ça a pas été prouvé, c'est ça.

MD -Ça a pas été prouvé que il y avait des choses.

PD -Non c'est ça. Pas du tout.

MD -Est-ce qu'il a été prouvé qu'il en faisait pas ?

JK -On ne les a pas vu. On n'a pas vu les militaires que lui il aurait transporté, je ne les ai pas vu. En tout cas je n'ai pas eu connaissance de ça.

PD -Par contre, suite à son remplacement, il y a eu des graves problèmes qui sont survenus à Butare.

JK -Oui.

PD -Son remplacement a coïncidé avec le début des troubles majeurs à Butare.

MD -Alors on peut pas dire qu'il y en avait avant, mais on peut dire qu'il y en avait après.

PD -Exactement. Est-ce que je me trompe ?

JK -Vous pouvez vous tromper parce que il y en avait c'est quoi ?

MD -Des tas de troubles. Des tueries.

- JK -Ah, parce que quand on dit y en avait, il faut préciser.
- MD -Ok.
- PD -Est-ce qu'il y en avait avant ?
- JK -Non.
- PD -Est-ce qu'il y en avait après ?
- JK -C'est sûr.
- MD -D'accord. Ok, là, là, là... La lettre D, il y a...
- JK -C'est la réunion des chefs des partis pour la mise en place du gouvernement.
- MD -Alors ça ça vient... ok. Ça ça a été entré, cette entrée.
- JK -A cette date là. Oui.
- MD -Ça ça c'est à cette date ?
- JK -Oui.
- MD -Par contre les entrées qui sont en haut ne sont pas nécessairement à cette date ?
- JK -Non. Pourquoi est-ce que c'est noté là-bas ? C'est parce que en principe je mets à l'heure, où la réunion a eu lieu.
- MD -D'accord. D'accord. Et ensuite ici en bas là ?
- JK -C'est la nuit à l'hôtel des Diplomates, parce que impossibilité de rentrer à la maison suite à l'insécurité.
- MD -Oui, j'identifie à la lettre E.
- JK -Donc là c'est prestation du serment du gouvernement. Donc le 9.
- MD -Le 9.
- JK -Puis arrêté du premier ministre, sur les modalités de ramener la paix au Rwanda. Donc là c'était une des décisions qu'il fallait prendre.
- MD -J'identifie cette entrée à la lettre E.

Fin de la face B de la cassette 1